Le Cypræa moneta L. *existe-t-il sur la cote occidentale d'Afrique ?*

par Ed. Lamy.

Comme types d'animaux marins qui tendent à vivre dans les eaux douces, A. Giard citait en 1903 *(Les facteurs primaires de l'évolution* [Cours de la Faculté des Sciences, 1898-1900, rédigé par G. Loisel], p. 42), parmi les Mollusques, « des *Cypræidæ*, et en particulier la petite Cyprée qui sert de monnaie en Afrique et qu'on pêche à Tombouctou ».

Il avait emprunté ce renseignement à une note publiée en 1858 *(Revue et Mag. Zool. Guér.-Ménev.*, 2e s., t. X, p. 509) par le baron Henri Aucapitaine, qui avait cru pouvoir, d'après des allégations unanimes de nègres du Soudan, confirmer un fait signalé par le général E. Daumas (1845, *Le Sahara algérien*, p. 300). Cette note peut se résumer ainsi :

« Le *Cypræa moneta* L., connu sous le nom berbère d'*oudâa*, vit dans les cours d'eau intérieurs du Soudan, notamment dans le Niger, ou Bah'r-el-Nîl, et les mares voisines de ce fleuve.

« La valeur monétaire de ce Gastéropode le fait rechercher activement par les nègres. Aux environs de Tombouctou, ils prennent des peaux, fraîchement écorchées, d'une espèce de bœuf, nommée *klabo*, et les immergent sur les bords du fleuve, en les fixant avec des pierres ; ils les retirent au bout de quelques jours et enlèvent alors de grandes quantités d'*oudâa* qui sont venues adhérer après les peaux encore sanglantes [1].

« Le *C. moneta* vit donc dans des eaux tout au plus saumâtres, à une distance des bords de la mer qui n'est pas moindre d'une centaine de lieues et qui va jusqu'à trois cents ».

Malgré de grands doutes émis par Hipp. Crosse (1859, *Revue et Mag. Zool.*, 2e s., XI, p. 45), qui objectait notamment que les espèces du genre *Cypræa* sont des Mollusques essentiellement marins, Aucapitaine (1859, *ibid.*, p. 237) a jugé devoir maintenir son

1. Dans les coquillages appelés « ouda », servant de monnaie au Soudan, le général Daumas distinguait deux catégories : ceux qui étaient importés du pays des chrétiens par Tunis (p. 199) et ceux que l'on pêchait dans le Niger en y jetant des peaux de bœufs (p. 300).

assertion, en faisant valoir que beaucoup de cours d'eau de l'intérieur de l'Afrique sont salés [1].

L'existence du *C. moneta*, sinon dans les eaux douces tout au moins sur la côte Atlantique d'Afrique, a été soutenue par d'autres auteurs.

Déjà, en 1853 (*Index Moll. itin. Guin. inf. coll. Tams*, p. 31), W. DUNKER avait dit qu'à l'île de Loanda les indigènes recueillaient cette espèce.

En 1871, CROSSE et F. FISCHER (*Journ. de Conchyl*, XIX, p. 81) faisaient remarquer que l'usage du *C. moneta* comme monnaie a répandu cette coquille de l'Océan Indo-Pacifique dans les mers les plus éloignées et en 1912 Ph. DAUTZENBERG (*Ann. Inst. Océanogr.*, t. V, fac. III, p. 41) a répété que le *C. moneta* n'appartient pas à la faune de l'Afrique occidentale, mais y est importé pour servir de monnaie (cauries).

En 1884, le Dr DE ROCHEBRUNE (*Monogr. g. Monetaria, Bull. Soc. Malac. France*, I) signalait (p. 82) son *M. vestimenti* de la côte occidentale d'Afrique : Pointe de Barbarie, Casamance, Gambie, île Santiago (archipel du Cap Vert), où il dit avoir recueilli lui-même le type vivant de son espèce ; et il indiquait (p. 86) la présence de son *M. camelorum* à la Pointe des Chameaux, au Cap Blanc et à Joalles, où il l'avait récolté vivant en quantités considérables.

Le Dr F.-A. SCHILDER (1930, *Proc. Malac. Soc. London*, XIX, p. 54), qui a examiné les types de ROCHEBRUNE au Muséum national de Paris, a reconnu que les trois spécimens originaux du *C. vestimenti* sont des *C. icterina* Lk., qui évidemment n'ont pas été récoltés vivants, et que les deux types du *C. camelorum* sont des *C. annulus* L.

Mais ce qui paraissait surtout, aux yeux de ROCHEBRUNE, confirmer l'opinion de ceux qui considèrent le *C. moneta* comme faisant partie de la faune Ouest-Africaine, c'était le fait qu'il avait découvert, dans les dépôts quaternaires de l'archipel du Cap Vert (conglomérats de Santiago), une forme qu'il avait d'abord (1881, *Matériaux faune Cap Vert, Nouv. Archiv. Mus.*, 2e s., t. IV, p. 285) rapportée au *C. moneta*, et qu'il a ultérieurement (1884, *loc. cit.*, p. 83) décrite, sous le nom de *M. atava*, comme une espèce distincte qui, représentant ancien du *M. moneta*, aurait existé dans les eaux de cet archipel au moment du soulèvement quaternaire de ses plages.

Or le Dr SCHILDER (1927, *Arch. f. Naturg.*, vol. 91 [1925], Abt. A, 10. Ht., p. 118 ; 1930, *loc. cit.*, p. 55) a établi que le véritable *M. atava* (représenté dans la fig. 5 de la pl. I de ROCHEBRUNE sous le nom de *pleuronectes*) est l'ancêtre non pas du *C. moneta*, mais du *C. picta* Gray, qui, au lieu d'être un *Monetaria*, est un *Zonaria*.

1. Les eaux du lac Tchad sont douces, sauf en quelques points et pendant la saison sèche (mai et juin) où elles sont légèrement saumâtres (1909, L. GERMAIN, *Archiv. Zool. exp. et gén.*, 5e s., I, p. 69).

Il regarde comme certain que l'aire naturelle de distribution du *C. moneta* est seulement l'Océan Indo-Pacifique (Hawaï, Marquises, Tuamotu, Nouvelle-Calédonie, Australie, Japon, Mer Rouge, Cap de Bonne-Espérance).

Il fait d'ailleurs remarquer que le genre *Monetaria* manque dans le Tertiaire d'Europe, tandis qu'il existe depuis le Miocène dans la province Indo-Pacifique.

Cependant la question de la présence, ou non, du *C. moneta* dans l'Ouest de l'Afrique n'est pas absolument tranchée.

Dans la région de Tombouctou, notamment au fort Bonnet, Aug. Chevalier a récolté, en 1899 et en 1932, une grande quantité de Marginelles subfossiles.

Ces coquilles marines avaient été regardées comme ayant été importées de la côte Atlantique par les indigènes pour servir de monnaies ou d'amulettes. Mais Chevalier (1932, *C. R. Acad. Sc.*, t. 194, p. 1595) a émis l'opinion que cette région avait été occupée par une mer quaternaire et, d'après L. Germain (1933, *Bull. Comité Etudes hist. et scient. Afrique occid. franç.*, t .XVI, p. 22), toutes les présomptions sont en faveur de cette hypothèse.

Or il est à noter qu'un échantillon (malheureusement unique) de *C. moneta* a été recueilli avec ces Marginelles.

On connaît d'ailleurs quelques espèces de Mollusques communes aux côtes occidentale et orientale d'Afrique.

En particulier, il existe dans la mer Rouge une espèce *(T. nobilis* A. Ad.) de *Tugonia*, genre appartenant à la faune Sénégalienne et le D[r] Jousseaume (1891, *Le Naturaliste*, XIII, p. 202) en avait conclu qu'à une époque reculée un bras de mer faisait communiquer l'Atlantique avec l'Océan Indien à travers le désert du Sahara.

Cette hypothèse d'une mer Saharienne est aujourd'hui abandonnée et, pour expliquer la présence, dans la faune malacologique Ouest-Africaine, d'espèces des Indes Orientales (environ 1,7 °/o), on a allégué leur survivance depuis une époque pré-miocène, à laquelle existait une communication directe entre l'Océan Indien et l'Atlantique, ou bien par une mer équatoriale (1889, Studer, *Forchungsr. « Gazelle »* , III, p. 32), ou bien par la Méditerranée (1923, Nils Odhner, *Meddel. Göteborg Mus. Zool.*, Avdeln. 23, p. 24.

Mais on a également fait une autre hypothèse consistant à regarder comme possible l'immigration de ces espèces autour du Cap de Bonne Espérance (1889, Studer, *loc. cit.*, p. 32).

Nils Odhner (1923, *loc. cit.*, p. 25) pense que cette migration n'a pu s'effectuer qu'à une époque où, les conditions hydrographiques étant différentes des actuelles, le courant du cap des Aiguilles pénétrait plus loin à l'Ouest et passait vers le Nord au delà du Cap de Bonne Espérance.

C'est à cette opinion que s'est rallié J.-G. Hidalgo (1906, *Monogr.*

esp. viv. g. Cypræa, p. 211), qui a admis que peut-être le *C. moneta* a pu, en passant par le Cap de Bonne Espérance (Port Elisabeth), s'acclimater sur la côte occidentale Africaine, ce qui expliquerait sa présence possible à Sainte-Hélène, dans l'Angola (Loanda), en Guinée, au Sénégal, au Cap Vert et aux Canaries.

L'existence du *C. moneta* dans les parages du Cap de Bonne Espérance semble être indubitable. Le Lt-Col. W.-H. Turton (1932, *The marine Shells of Port Alfred*, p. 144) mentionne plusieurs spécimens de cette espèce recueillis à Port Alfred et sur la côte de Peddie, près de East London.

Or cette région appartient à la province Africaine australe de S.-P. Woodward (1868, *Manual Moll.*, p. 70), qui s'étend à l'Est et à l'Ouest du Cap jusqu'au tropique du Capricorne. Bien que la faune de cette province renferme surtout des formes vivant sur la côte Orientale et possède peu de caractères en commun avec celle de la côte Occidentale, on y trouve cependant des espèces existant sur la côte du Sénégal.

En tout cas, dans cette région australe même, il y a donc des formes qui peuvent se trouver aussi bien dans l'Atlantique que dans l'Océan Indien.

On connaît effectivement plusieurs espèces de l'Afrique du Sud qui se sont propagées vers le Nord le long de la côte Ouest-Africaine (1923, Nils Odhner, *loc. cit.*, p. 24) et, si la plupart ont pénétré seulement jusqu'à la région de Mossamedes et l'Angola, quelques-unes (*Marginella rosea* Lk., *Cominella limbosa* Lk.) ont remonté jusqu'au Sénégal et au Cap Vert : par exemple, le genre Indo-Pacifique *Imbricaria* compte un représentant, l'*I. carbonacea* Hinds, qui a été recueilli au cap des Aiguilles, à Mossamedes et au Sénégal [1].

Il est, en effet, possible que des courants venant du Cap de Bonne espérance aient transporté, le long de la côte occidentale d'Afrique, des organismes flottants tels que les larves pélagiques de Mollusques littoraux [2].

Or les larves de *Monetaria* rentrent dans cette catégorie : les jeunes individus de *C. annulus* L., qui ont été observés à Singapour par A. Adams (1850, *Zool. Voy.* « *Samarang* » ,*Moll*, p. 23), sont pourvus de deux expansions membraneuses, au moyen desquelles ils se déplacent rapidement par des mouvements saccadés.

1. Il y a même précisément un *Cypræa* répandu de l'Australie au Mozambique, le *C. gangrenosa* Dillw., qui aurait été dragué au Cap Vert par le « Talisman ». Mais Hidalgo (1906, *loc. cit.* p. 200) regarde cette indication comme inexacte.

2. A. Giard notamment (1903, *loc. cit.*, pp. 58 et 60) a insisté sur le rôle joué par les courants océaniques dans la distribution des animaux marins.